



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 19 octobre 2021 en téléconférence

Membres présents : Prebagarane BALANE, Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT (A : 21h14), Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Emmanuel DANG VAN (A : 19h10 – D :21h24), Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL (A : 19h40), Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI (A : 19h15), Damien STURTZER, David TEN EYCK.

Membres absents excusés :

Membres absents non excusés : Stéphanie KUNTZ,

Assistent également : Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS, Noémi CHEVALIER-MICHON.

I. Ouverture, Actualités

Il est constaté à 19h05 que 13 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Fabien CARRETTE-LEGRAND.

19h10 : arrivée d'Emmanuel DANG VAN, le nombre de votant passe à 14

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et souhaite rappeler à tous les dangers que peuvent occasionner des propos trop passionnés sur les réseaux sociaux.

Le lecteur non averti pourrait considérer que ces propos sont les paroles officielles de la Fédération. Soyez mesuré dans vos propos et évitez de critiquer en public l'institution dont vous êtes membre.

19h15 : arrivée de Fouzia SAIDI, le nombre de votant passe à 15

Il s'ensuit une discussion ouverte entre l'ensemble des membres présent sur les sujets connexes qui aboutit à une volonté d'améliorer la communication interne, le partage d'information et l'échange d'idée.

19h40 : arrivée d'Anne-Marie MOREL, le nombre de votant passe à 16

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Ordre du jour
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Centenaire FFBS
- Vie du siège
- Vie Fédérale

- COVID-19

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité Directeur valide les P.V. suivants :

- PV BF 2021_09_05_V3
- PV BF 2021_09_21_V2
- PV CD FFBS 05_09_2021_V4
- PV CD FFBS 12_09_2021_V0

IV. Commissions

CFJeunes

Le Comité Directeur valide le calendrier de l'Open de France 18U 2021 de Baseball.

Le Comité Directeur est informé par le président de la CFJeunes de la mise à disposition dans le drive d'un document récapitulatif des dates et des lieux d'organisation connus des compétitions jeunes 2022 et 2023. Il est demandé à l'ensemble des membres d'étudier le document qui sera transformé en P.V. par la CFJeunes et présenté aux votes des membres au prochain Comité Directeur.

CFJR

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité, favorablement sur les textes préparés par la Commission Fédérale Juridique et Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

Circulaires financières :

- 1f.Montant des licences et cotisations 2022-V1
- 2f.Montant assurance 2022-V1
- 4f.Montant mutations extensions licences 2022-V1

La Commission Fédérale Juridique et Réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

20h39 : Départ de Patrick MILLO, le nombre de votant passe à 15

CFS

Le Comité Directeur valide les comptes rendus de la Commission Fédérale Sportive

- FFBS_CFS_11
- FFBS_CFS_12
- FFBS_CFS_13
- FFBS_CFS_14

CFSS

Le Comité Directeur valide les Bulletins proposés par la CFSS

- Bulletin CFSS 14
- Bulletin CFSS 15
- Bulletin CFSS 16
- Bulletin CFSS 17
- Bulletin CFSS 18
- Bulletin CFSS 19

2021 est une année de renouvellement des certificats d'instructeurs de scorage (un nombre important de formateurs ayant pris part à un stage en novembre 2016).

La CFSS par l'intermédiaire de sa présidente essaie de mettre en place une formation « recertifiante » pour les instructeurs de scorage début novembre 2021 avec toutes les difficultés actuelles pour réserver des salles en lien avec les restrictions sanitaires.

Le Comité Directeur, à la demande de la Présidente de la CFSS, afin de ne pas retarder la validation des agréments prorogé d'une année la validité des certificats des instructeurs scorage dont les noms suivent :

- Mario Brelle
- Julie Couton-Doulet
- Eric Dedieu
- Lionel Dhur
- Aude Fatout
- Evelyne Golé
- Sébastien Hacout
- Véronique Pouderoux
- Stéphanie Raulet

CFVS

Le Comité Directeur valide la composition de la Commission Fédérale Valeurs du Sport proposée comme suit par son président Jean-Christophe TINÉ, conformément aux dispositions de l'article 56.3 du Règlement Intérieur FFBS :

- Arnaud DUBOIS, Magistrat
- Cécile TINE, Directrice de pôle handicap (ACD)
- Christophe TAUZIN PETIT, Pilote opérationnel de prestataire (Engie), ancien entraîneur au rugby club Sophia Antipolis

CNAB

Le Comité Directeur a pris connaissance des documents suivants :

- Bulletin CNAB 2021B14
- Bulletin CNAB 2021B15
- Bulletin CNAB 2021B16
- Bulletin CNAB 2021B17
- Bulletin CNAB 2021B18
- Bulletin CNAB 2021B19

Le Comité Directeur valide le relevé de décision :

- Relevé de décision CNAB 02_2021 (2)

CNAS

Le Comité Directeur a pris connaissance des documents suivants :

- Bulletin CNAS 2021S07

Baseball 5

Le Comité Directeur ayant pris connaissance du document « Open de France Baseball5-Cahier-des-Charges-Proposition » valide ce dernier et autorise sa diffusion.

V. Direction technique nationale

Mise en liste sur le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)

Le DTN rappelle que les compétitions de références (Coupe du Monde ou/et Championnat d'Europe) présent en compte pour la mise en liste SHN au 1er janvier 2022 devront avoir eu lieu entre le 1er novembre 2020 et le 31 décembre 2021.

En fonction des informations transmises par la direction technique nationale, l'ANS émettra son avis final sur la catégorie.

Campagne de délégation

Le DTN informe les membres du comité directeur qu'il a déposé au ministère chargée des sports, le courrier du Président relatif à la demande de délégation, comme le prévoit l'article R. 131-28 du code du sport et l'ensemble des pièces afférentes. L'arrêté sera publié à la fin de l'année.

Poste vacant

Le DTN informe les membres du comité directeur de la parution de la fiche de poste sur la PEP (Place de l'Emploi Public) n° 2021-725603 pour le poste de Conseiller Technique National (CTN) auprès de la fédération.

Le poste vacant est ouvert jusqu'au 7 novembre 2021 pour une prise de fonction au plus tard le 1er janvier 2022.

Convention UNIMES/FFBS

Le DTN rappelle l'engagement pris par la FFBS pour donner suite à la signature de la convention avec le Président de l'Université de Nîmes :

- La délivrance par la FFBS, du Diplôme Fédéral d'Animation (DFA) par équivalence au regard des contenus pédagogiques dispensés par la filière STAPS d'UNIMES.
- Co-production d'un livret pédagogique et supports digitaux sur la discipline du Baseball5 (type tutoriels).
- L'accueil, l'encadrement par la FFBS et ses organes déconcentrés de stagiaires de l'UNIMES.

Point ANS (Agence Nationale du Sport)

Le DTN présente un point de situation sur nos contrats avec ANS.

Contrat de développement :

- Nous allons recevoir l'accompagnement PSF à hauteur de 30.000€.
- Nous disposons de 40.000€ pour la transformation numérique (MyCoach) qui fera l'objet d'un avenant après la signature de notre contrat de développement 2021-2024.

Notre contrat pluriannuel de développement est reconduit pour la période 2021-2024 avec le même accompagnement financier, à savoir 80.000€/an sur 3 actions (utiliser le Cricket comme outil d'insertion sociale, développement du Baseball5 pour fidéliser et toucher de nouveaux publics notamment scolaires et sur la promotion de la santé par le sport, développement de l'opération Triple Jeu pour les enfants de 7 à 14 ans).

Contrat de performance :

Comme en 2020, suite à une activité réduite lors du premier semestre 2021, il sera possible d'avoir des fonds dédiés avec un report des subventions non consommées en 2021 sur 2022.

VI. Demandes

21h14 : arrivée de Marie-Christine BINOT, le nombre de votant passe à 16

La Fédération a reçu officiellement ce jour un appel du club de Rouen sur une décision de la Commission Fédérale Juridique et Règlementation pouvant avoir des répercussions sur la finale du Championnat de France de Division 1 de baseball. Compte-tenu du degré d'urgence, la réunion du Comité Directeur est interrompue pour permettre au Bureau fédéral, compétent en l'espèce conformément à l'article 86 du règlement intérieur fédéral, de se réunir et de statuer sur ledit appel.

21h24 : départ d'Emmanuel DAN VAN, le nombre de votant passe à 15

Reprise de la réunion du Comité Directeur 21h26

VII. Centenaire FFBS

Après l'exposé, par sa présidente, des travaux menés par la Commission Fédérale du Centenaire FFBS et discussion avec les membres du Comité Directeur, le Comité Directeur donne son aval à la poursuite des projets menés par la commission et donne une suite favorable au projet de création d'un sous-site dédié au Centenaire de la Fédération ainsi que d'une identité visuelle dédiée.

VIII. Vie du siècle

MyCoach

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le contrat MyCoach visé par les Commissions Fédérales Financière et Juridique et Règlementaire. Le développement de l'application, dont le lancement est prévu pour le premier trimestre 2022, est pour rappel financé par une subvention de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan d'aide à la transformation numérique des fédérations sportives (prise d'effet : date de signature – date de fin : 31 décembre 2025 – pas de renouvellement tacite).

Point projet Cluster Grand Paris Sport

François Collet informe le Comité Directeur que l'agglomération Grand Paris Sud a pris le relai de l'association Cluster Grand Paris Sport et invité les présidents des fédérations associées à une réunion d'information le 25 octobre prochain pour évoquer la suite à donner à ce projet.

Point visite délégation MLB - Paris 2025

Le Président informe le Comité Directeur qu'il a reçu la visite d'une délégation menée par le Vice-Président International de la Ligue Majeure de Baseball en septembre dernier. François Collet effectue un point d'avancement du projet d'accueil de matchs MLB en France.

Information projet Maison Régionale des Sports IDF

François Collet détaille au Comité Directeur le projet de Maison Régionale des Sports porté par la Région Ile-de-France. Associée à une Cité des Outre-Mer, la Maison doit voir le jour dans les locaux (vides) du Lycée Ponticelli dans le XIII^e arrondissement de Paris et accueillir des ligues régionales, fédérations nationales et structures associées. La Fédération ainsi que la Ligue Ile-de-France ont fait part de leur intérêt.

Information audit SQA Equation - Ministère des Sports

Le Président informe le Comité Directeur que le cabinet SQA Equation effectuera un audit des finances de la Fédération les 20 et 21 octobre 2021, un accompagnement générique proposé par le Ministère chargé des Sports afin d'aider les fédérations à analyser leur niveau de fragilité en contexte Covid et d'identifier d'éventuelles pistes d'amélioration.

IX. Vie Fédérale

Le Président CARRETTE-LEGRAND fait une annonce aux membres du Comité Directeur :

« Comme vous le savez, j'ai pris début septembre la Présidence par intérim de la Fédération Française de Baseball et Softball suite à la démission du Président Seminet, appelé par ses nouvelles fonctions de Secrétaire Général du Comité National Olympique et Sportif Français. Je tiens à nouveau à le remercier pour ses années de Présidence au service du développement de nos pratiques.

Honoré de la confiance que le Comité Directeur m'a accordé en m'élisant Président par intérim, je dois cependant vous informer que j'ai décidé, après réflexion, de ne pas être candidat au poste de Président pour le reste du mandat en cours. Très prenante, cette fonction est malheureusement incompatible avec un emploi du temps professionnel et personnel déjà contraint et je ne saurais me résoudre à être trop peu disponible pour tenir les engagements qui doivent être ceux d'un Président de Fédération.

Ne souhaitant pas que cette situation d'intérim ne dure plus que de nécessaire et afin de donner au prochain Président l'occasion de prendre le relai dès que possible, je vous propose d'entériner l'organisation de l'Assemblée Générale Élective le samedi 11 décembre 2021.

Assemblée Générale du 11 décembre 2021

Conformément aux Statuts de la Fédération et à son article 10

Le Comité Directeur demande la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira à titre extraordinaire le samedi 11 décembre 2021.

Cette Assemblée Générale se tiendra sous forme de vote à distance par voie électronique.

Afin de permettre de compléter le poste de membre du Comité Directeur rendu vacant par la démission de Didier SEMINET une candidature est ouverte dès ce jour et prendra fin le 12 novembre 2021.

Conformément aux articles 15 et 18 des Statuts, lors de cette Assemblée il sera procédé au vote du nouveau membre pour compléter le Comité Directeur puis l'Assemblée Générale procédera à l'élection du nouveau Président de la Fédération proposé par le Comité Directeur.

A l'issue, conformément à l'article 16 des Statuts, le Comité Directeur élira le nouveau Bureau Fédéral.

21h54 : Départ de Véronique GARBACZ, le nombre de votant passe à 14

X. COVID-19

Le Manager COVID-21 de la Fédération fait le point sur la situation actuelle et se félicite du travail mené tous les jours par l'ensemble des structures de notre fédération pour appliquer les consignes gouvernementales, appliquer les gestes barrière et ainsi limiter la progression de l'épidémie.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h10.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Fabien CARRETTE-LEGRAND
Président par intérim

Thierry RAPHET
Secrétaire Général

Propositions de modifications règlementaires

Comité Directeur du 19 octobre 2021

I.	PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES CIRCULAIRES FINANCIERES.....	2
	Proposition 1. Montant des licences et cotisations.....	2
	Proposition 2. Montant des mutations et extensions de licence.....	4
	Proposition 3. Montant assurance individuelle accident.....	5

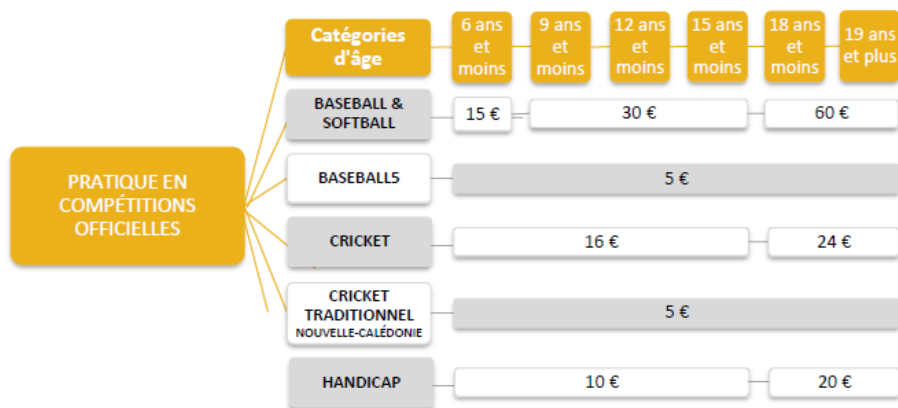
I. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DES CIRCULAIRES FINANCIERES

Proposition 1. Montant des licences et cotisations

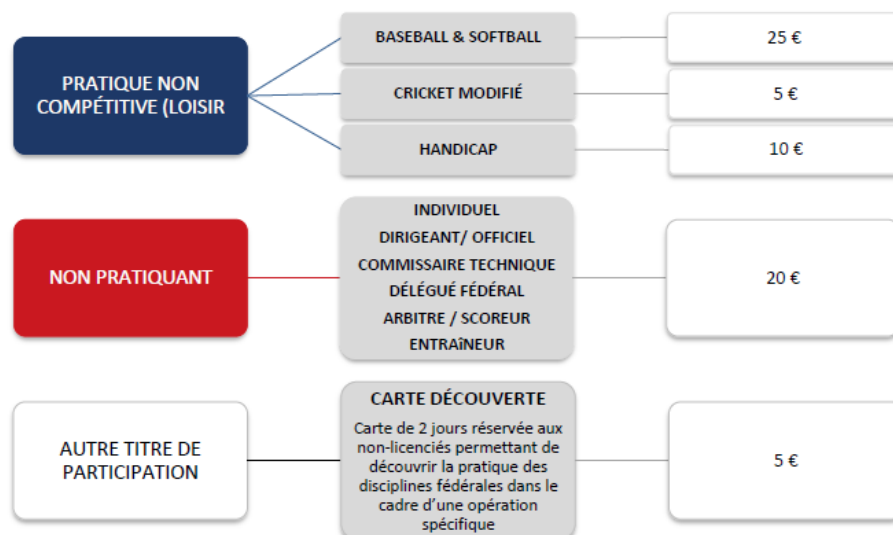
Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2022.

 <p>FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr</p>	<p>Circulaire financière 2022/1</p> <h3>MONTANT DES LICENCES ET COTISATIONS</h3> <h3>SAISON 2022</h3>	<p><u>Adoption</u> : CD xxx 2021</p> <p><u>Entrée en vigueur</u> : 1^{er} décembre 2021</p>
		2 pages

MONTANT DES LICENCES ET AUTRES TITRES DE PARTICIPATION (Hors assurance individuelle accident)



TOUTES CATÉGORIES D'ÂGE



Validité de la licence pour la saison sportive 2022 : du 1^{er} janvier 2022, ou de sa date de délivrance si celle-ci est postérieure, au 31 décembre 2022.

- **Renouvellement des licences**

Toute nouvelle licence ou primo-licence prise à compter du 1^{er} septembre de l'année N est gratuite en renouvellement par le club concerné pour la saison sportive N+1.

La période de renouvellement ordinaire des licences est ouverte pour une saison sportive N :

- du 1^{er} décembre de l'année N-1 au 31 janvier de l'année N pour les clubs de Baseball, Softball, Baseball5 et Handicap (hors Nouvelle-Calédonie, Antilles et Guyane françaises),
- du 1^{er} décembre de l'année N-1 au 15 mars de l'année N pour les clubs de Cricket et les clubs de Baseball, Softball, Baseball5 et Handicap de Nouvelle Calédonie et des Antilles et Guyane françaises.

Passée cette date, le prix des licences en période de renouvellement extraordinaire sera majoré de 10%.

- **Rétrocession aux Ligues Régionales**

La Fédération rétrocède 5€ par licence jeune (18U et catégories inférieures) aux Ligues Régionales au prorata du nombre de licences prises par les clubs de leur ressort territorial.

COTISATIONS

- **CLUBS et ORGANISMES A BUT LUCRATIF** : La cotisation statutaire par club pour la saison sportive N se monte à **250 euros** payable avant le 15 janvier de l'année N.

Le Comité Directeur fédéral pourra prononcer la radiation de tout club ou organisme à but lucratif dont la cotisation ne serait pas parvenue à la Fédération au plus tard le 1^{er} juin de l'année N, conformément aux dispositions du Règlement intérieur et des règlements fédéraux.

Attention : Un club ou un organisme à but lucratif radié ne peut obtenir une nouvelle affiliation qu'en formulant une nouvelle demande d'affiliation conformément aux Règlements Généraux et après s'être acquitté des sommes dues à la Fédération avant sa radiation.

- **MEMBRES À TITRE INDIVIDUEL** : **20 euros** incluant le prix de la licence non pratiquant – Individuel ou Officiel - suivant le cas.

Proposition 2. Montant des mutations et extensions de licence

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2022.

 <p>FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr</p>	<i>Circulaire financière 2022/4</i>	<i>Adoption :</i> CD xxx 2021
	MONTANT DES MUTATIONS ET EXTENSION DE LICENCE SAISON 2022	<i>Entrée en vigueur :</i> 1^{er} décembre 2021
		1 page

MUTATIONS

Période	BASEBALL	SOFTBALL	CRICKET	BASEBALL/SOFTBALL en Nouvelle-Calédonie, Antilles et Guyane françaises
MUTATION ORDINAIRE	1 ^{er} décembre 2021 à 0 heure au 31 janvier 2022 à minuit		1 ^{er} décembre 2021 à 0 heure au 15 mars 2022 à minuit	
MUTATION EXTRAORDINAIRE	Hors période de mutation ordinaire (Transfert de domicile) (Dissolution, cessation d'activité ou fusion/scission du club d'origine)			

Montant	BASEBALL	SOFTBALL	CRICKET
DIVISION 1	100 €	40 €	40 €
NATIONALE			
RÉGIONAL	40 €	20 €	20 €
JEUNES	10 €		

Les titulaires d'une licence non pratiquant, d'une licence pour pratique non compétitive (loisir), ou d'une licence pour pratique en compétition Baseball5, Cricket Traditionnel ou Handicap ne sont pas soumis au régime des mutations.

Le montant de la mutation est déterminé à partir du niveau de championnat le plus haut pratiqué par l'intéressé dans le cadre de sa dernière licence active.

EXTENSION DE LICENCE

Toute l'année

TOUTES DISCIPLINES	30 €
TOUS NIVEAUX DE COMPÉTITIONS	
Joueurs ou joueuses stagiaires des pôles France ou Espoir	30 €

Proposition 3. Montant assurance individuelle accident

Exposé des motifs : Mise à jour pour la saison 2022.

 <p>FFBS FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL Tél : 01 44 68 89 30 licences@ffbs.fr www.ffbs.fr</p>	<p>Circulaire financière 2022/2</p> <p>MONTANT DE L' ASSURANCE FÉDÉRALE</p> <p>SAISON 2022</p>	<p>Adoption : CD xxx 2021</p> <p>Entrée en vigueur : 1^{er} décembre 2021</p>
		1 page

Montant de l' assurance Fédérale individuelle accident GENERALI/CAPDET RAYNAL

